

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2023

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA RECONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DÉGRADÉS
OU DÉMOLIS AU COURS DES VIOLENCES URBAINES SURVENUES DU 27 JUIN AU 5
JUILLET 2023 - (N° 1533)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° CE68

présenté par

Mme Panot, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher,
Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme,
M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet,
Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et
M. Walter

TITRE

Au titre du projet, substituer aux mots :

« violences urbaines »

les mots :

« révoltes populaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite modifier le titre du présent projet de loi afin de remplacer les termes "violences urbaines" par les termes "révoltes populaires".

Le meurtre de Nahel Merzouk, survenu le 27 juin dernier à Nanterre, a déclenché une vague d'émotion et de colère à travers le pays, entraînant de nombreuses dégradations de biens publics, de logements, et de commerces indispensables à la vie quotidienne.

Si les dégradations ont cessé, les raisons de la colère persistent car elles sont structurelles et profondément politiques. Aujourd'hui comme hier, Emmanuel Macron et son gouvernement ont décidé de faire fi des alertes.

Priver des citoyens de l'égalité, étouffer les cris dénonçant l'injustice, dénier le caractère d'expression politique à une révolte populaire, organiser la répression à coup de comparutions immédiates, accabler les parents ou blamer les jeux vidéos : voilà la réalité des comportements incendiaires.

Il est urgent de répondre à cette révolte par des mesures fortes en matière d'égalité des droits. Restaurer durablement la confiance ne peut s'exonérer de faire toute la vérité sur les violences policières, d'une refonte de la police républicaine, d'un plan de lutte contre les discriminations, et d'un plan d'urgence pour les quartiers populaires.